

Panoptinet

Gardez un oeil sur votre réseau

GWallet ou payer ses courses avec un smartphone

admin · Monday, September 19th, 2011



C'est aujourd'hui que Google doit officiellement présenter son moyen dématérialisé de paiement : Google Wallet, ou le portefeuille numérique. Comment ce nouveau produit fonctionne-t-il ?

Le [NFC World Congress](#) se déroule en ce moment même, dans le sud de la France (Sophia Antipolis). C'est d'ailleurs aujourd'hui que Google y présente au monde son dernier produit, le **Google Wallet**. Sous la forme d'une **application** smartphone, Wallet permet de **régler des achats** en magasin, sans utiliser de moyen de paiement traditionnel (carte bancaire, chèque, espèces).

Comment fonctionne Google Wallet ?

Comme tous ses autres concurrents qui se livrent actuellement une guerre acharnée, Wallet est une sorte de **portefeuille électronique** qui fonctionne grâce à la **technologie NFC**. Le *Near Field Communication* (ou *Communication en Champ Proche*) est une technologie de communication à **très courte distance** et à haute fréquence. Si un smartphone est équipé d'une puce NFC et de l'application Wallet, et que le commerçant possède des **bornes compatibles**, il suffira alors à l'utilisateur de passer son smartphone devant celles-ci : le paiement sera effectué, et le compte de l'utilisateur débité. Pratique !

Y a-t-il des risques à utiliser un portefeuille électronique ?

Il s'agit d'un dispositif qui fera certainement et rapidement de nombreux adeptes, mais cette technologie n'en est qu'à ses débuts, et son application massive au quotidien n'est pas encore d'actualité. D'où un manque de recul. Mais la question de la sécurité ne pourra être évitée. Si a priori aucun risque de sécurité ne paraît aujourd'hui flagrant, un utilisateur pourrait être concerné par ces **deux limites** :

1. Il faut confier ses données bancaires à un opérateur

En l'occurrence, dans le cas de Wallet, à **Google**. En effet, s'il suffit à un client de passer son smartphone devant une borne pour effectuer un achat, il faut bien qu'en amont il ait spécifié ses **informations bancaires** à l'application, et donc aux serveurs qui la font fonctionner. Quand on sait aujourd'hui le nombre d'informations personnelles détenues par Google, pourquoi aussi donner ses identifiants bancaires ? Nul doute que beaucoup ne seront pas conscients de la volatilité de leurs informations confidentielles, et que beaucoup d'autres prendront volontairement le risque, en espérant que Google ne perde ou ne vende une partie des données partagées. N'oubliez pas que [votre vie privée est importante](#).

2. Une information qui circule dans l'air n'est jamais totalement sécurisée

Certes, la technologie NFC permet l'échange d'informations que dans un **rayon très limité** : il faudra que l'utilisateur passe son smartphone à **moins de 10cm** de la borne réceptrice. Mais par définition, une information qui transite **par les airs** et non directement par câble, représente un **danger**, au même titre que [l'utilisation du Wi-Fi présente des risques](#). Qu'advient-il si des pirates élaborent des **systèmes d'interception**, qui prendraient par exemple la forme d'antennes très sensibles (et donc distantes) ou de transmetteurs dissimulés sur les bornes ? Il faut bien l'avouer, certains cyberpirates se pencheront tôt ou tard sur la question...

Le **marché du paiement par mobile** explosera lors des prochains mois et des prochaines années. Et apparemment Google veut sa part du gâteau ! Dans un premier temps, la firme de Mountain View ne rendra opérationnel ce dispositif que pour les téléphones **Android Nexus S 4G**, qui disposent déjà d'une puce NFC.

Sources : [android-france.fr](#)

This entry was posted on Monday, September 19th, 2011 at 6:35 pm and is filed under [Autres actualités](#)

You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. You can leave a response, or [trackback](#) from your own site.